

## Rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires

Le Directeur Général de l'IEDOM a remis fin juin au Ministre de l'Économie et des Finances le deuxième rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEDOM, couvrant la période d'octobre 2011 à octobre 2012. Ce rapport a été publié le 4 juillet 2013 en même temps que ceux de l'IEDOM et du CCSF. Les principaux enseignements en sont les suivants :

- dans toutes les géographies de la zone IEDOM sauf à La Réunion, les tarifs bancaires ont été majoritairement orientés à la hausse ;
- pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent moins élevés dans les DOM qu'en métropole ;
- les frais de tenue de compte demeurent une spécificité des DOM (la plupart des établissements en perçoivent), même s'ils commencent à se développer en métropole.

- [Le rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEDOM](#)

- [Le Rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires 2013 du CCSF](#)

- [Le communiqué de presse du Ministère de l'économie et des finances](#)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Union européenne

#### 1 – Banque centrale européenne (BCE)

Lors de sa réunion du 4 juillet 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « les informations disponibles ont confirmé notre précédente évaluation. Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires, et en particulier celles du crédit, demeurent atones [...]. Notre politique monétaire vise à maintenir une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise de l'activité économique qui devrait intervenir plus tard dans l'année et en 2014. S'agissant de l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Le Conseil des gouverneurs prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation se fonde sur le maintien, à moyen terme, de perspectives d'inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie réelle et de l'atonie de la dynamique monétaire [...]. S'agissant de l'analyse monétaire, les données récentes confirment l'atonie des évolutions de la monnaie et, en particulier, du crédit [...]. Le taux de variation annuel des prêts au secteur privé est resté négatif [...]. Depuis l'été 2012, des progrès considérables ont été accomplis en termes d'amélioration des conditions de financement des banques et, notamment, de renforcement de la base de dépôts domestiques dans un certain nombre de pays en proie à des difficultés. Cette évolution a contribué à réduire la dépendance à l'égard du financement de l'Eurosystème, comme en témoignent les remboursements effectués actuellement au titre des opérations de refinancement à long terme d'une durée de trois ans. Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement dans les pays de la zone euro, il est essentiel que la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro continue à diminuer et que la résilience des banques soit renforcée lorsque c'est nécessaire. De nouvelles avancées décisives dans la mise en place d'une union bancaire permettront d'atteindre cet objectif. En particulier, le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et un mécanisme de résolution unique (MRU) constituent des éléments essentiels dans le processus de retour vers un système bancaire intégré et doivent donc être mis en place rapidement. »

#### 2 – Parlement européen

Lors du 1<sup>er</sup> jour de la session plénière du Parlement du 1<sup>er</sup> au 4 juillet, l'Union européenne a accueilli la Croatie en tant que 28<sup>e</sup> État membre. La Croatie a été un pays candidat à l'adhésion pendant 10 ans et a pris part à un long processus de négociation durant 6 ans. En parallèle, à compter de cette date, la Hrvatska narodna banka, la banque centrale nationale de la Croatie, fait partie du Système européen de banques centrales (SEBC) et son gouverneur est membre du Conseil général de la Banque centrale européenne.

#### 3 – Eurostat

Eurostat a publié, le 2 juillet, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,2 % en mai 2013, en hausse par rapport au taux de 12,1% relevé en avril. Dans l'UE27, le taux de chômage a été de 11,0 %, stable par rapport au mois précédent. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à mai 2012, où ils se situaient respectivement à 11,3 % et 10,4 %.

### Actualité législative

#### Publications au Journal Officiel

1- Ordonnance n°2013-544 du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027617519&dateTexte=&categorieLien=id>

Du fait de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014, d'un règlement européen qui sera d'application directe en droit interne, et qui harmonisera la notion d'établissement de crédit au niveau communautaire, l'ordonnance crée un nouveau statut national de société de financement. Le régime législatif de ces sociétés s'inspire autant que possible de celui des établissements de crédit. L'ordonnance supprime au sein des établissements de crédit la catégorie de société financière ainsi que celle d'institution financière spécialisée et crée celle d'établissement de crédit spécialisée. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Publication du rapport annuel de l'IEDOM pour La Réunion



Le rapport annuel de l'IEDOM pour La Réunion portant sur l'année 2012 a été présenté lors de la conférence de presse organisée le 20 juin 2013 à l'agence de Saint Denis. Cette monographie analyse, dans un premier chapitre, les caractéristiques structurelles de La Réunion, puis dresse le panorama de l'économie réunionnaise à partir des principaux indicateurs économiques. Un troisième chapitre détaille les différents secteurs d'activité qui constituent l'économie locale, en soulignant leurs dynamiques et leurs problématiques propres. Enfin, l'évolution monétaire et financière locale fait l'objet d'un quatrième chapitre portant sur l'organisation du secteur, les grandes tendances de l'activité bancaire en termes d'encours de crédits et de collecte de dépôts et la situation financière des principales banques de la place.

Le rapport est disponible en [mode interactif](#) ou en [téléchargement](#) sur le site de l'IEDOM.

## Légère diminution de la performance financière des banques locales en 2012

La situation agrégée des quatre principales banques locales de la place, qui représentent près de la moitié des encours de crédits, montre une rentabilité en légère baisse en 2012 par rapport à l'année précédente, en dessous de leur niveau atteint dans les années précédant la crise financière de 2009. Leur résultat net après impôt s'établit à 69,7 millions d'euros en 2012, en baisse de 4,5 % par rapport à 2011. Leur produit net bancaire, qui correspond à la marge brute dégagée par les activités bancaires, s'inscrit en légère baisse de 0,9 %, après une année 2011 un peu mieux orientée.

L'étude du secteur bancaire réunionnais en 2012 est disponible dans le [rapport annuel de l'IEDOM](#).

## Baisse de l'activité de financement au 1<sup>er</sup> trimestre 2013

Faisant suite à un quatrième trimestre traditionnellement porteur pour le secteur bancaire, le premier trimestre 2013 enregistre une légère contraction des encours bancaires totaux (- 1,0 %). Les crédits à l'économie ont ainsi souffert des baisses des concours aux collectivités locales (- 2,4 %) et dans une moindre mesure aux ménages (- 1,1 %). La baisse de l'encours de crédits aux collectivités locales provient de la gestion active de leur dette. Le recul des concours consentis aux ménages fait suite à la très forte hausse du quatrième trimestre 2012.

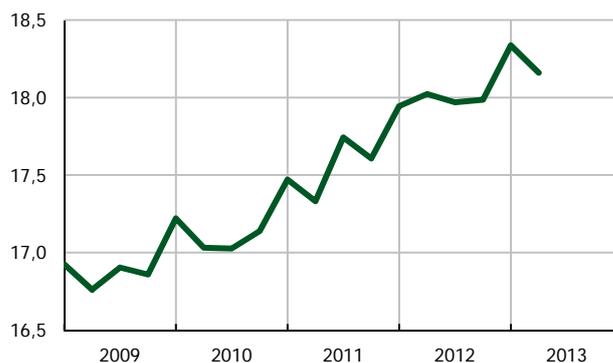
Les financements consentis aux entreprises restent pratiquement stables au premier trimestre 2013 (+ 0,1 %), mais sont globalement mieux orientés depuis mi 2011.

### Dépôts collectés (milliards d'euros)



Source : IEDOM

### Concours bancaires (milliards d'euros)



Source : IEDOM

Parallèlement, la collecte d'épargne s'inscrit en légère baisse de 0,4 %. Cette diminution s'explique par le recul des dépôts à vue, habituel au premier trimestre (- 2,8 %), mais aussi par la forte baisse des placements indexés sur les taux de marché (- 8,0 %).

Les placements des ménages restent pratiquement inchangés, tandis que les actifs financiers détenus par les sociétés non financières s'inscrivent en baisse au premier trimestre (- 4,8 %), après un quatrième trimestre 2012 traditionnellement en forte hausse.

Le « suivi de la conjoncture financière et bancaire au premier trimestre 2013 » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

## Diminution progressive de la sinistralité

Au premier trimestre 2013, les créances douteuses brutes portées par les établissements de crédit continuent à se contracter (- 3,5 %). Cette amélioration de la sinistralité depuis le second semestre 2012 permet une légère diminution du poids des créances douteuses dans l'encours total. Ainsi, le taux de créances douteuses s'établit à 6,2 % contre 4,2 % en France métropolitaine (à fin décembre 2012). Il perd 0,2 point sur le trimestre et 0,4 point sur un an. Parallèlement, les provisions sur créances douteuses progressent légèrement (+ 0,4%).

# BREVES ECONOMIQUES

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Mai 2013	130,0	- 0,1 %	+ 1,6 %
	IPC France entière		127,3	+ 0,1 %	+ 0,8 %
<b>Octroi de mer</b> (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Mai 2013	19 214	- 21,1 %	- 23,1 %
	En cumul (milliers d'euros)		109 665	-	- 7,7 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	Avril 2013	1 425,7	-	- 6,8 %
	Exportations (en cumul - millions d'euros)		103,9	-	+ 1,6 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Mai 2013	135 340	+ 0,4 %	+ 10,1 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Mai 2013	172 244	+ 26,9 %	+ 1,1 %
	Cumul	cumul Mai	807 086	-	- 3,7 %
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Insee)	Nombre de nuitées	Mars 2013	73 800	+ 26,2 %	+ 2,8 %
	Cumul	cumul Mars	204 000	-	- 3,9 %
<b>Construction</b> (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Avril 2013	3 347	-	n.s.
	Cumul (milliers d'euros)	cumul Avril	8 237	-	+ 29,5 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Avril 2013	50,4	-	n.s.
	Cumul (milliers de tonnes)	cumul Avril	118,1	-	+ 45,1 %
	Effectifs salariés du BTP	Mai 2013	15 513	- 1,5 %	- 8,6 %

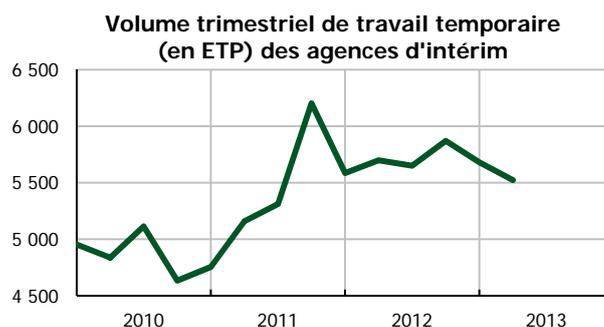
### Stabilité de l'emploi dans le secteur privé au 1<sup>er</sup> trimestre 2013

L'emploi dans le secteur privé est stable (+ 0,1 %) au premier trimestre 2013 par rapport premier trimestre 2012, selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), tandis qu'il baisse légèrement de 0,7 % au niveau national. Par ailleurs, la masse salariale dans l'île progresse à un rythme supérieur à celui de la France entière : + 2,4 % à La Réunion sur un an, contre + 1,1 % au niveau national.

### Baisse du volume de travail temporaire des agences d'intérim au 1<sup>er</sup> trimestre 2013

A La Réunion, le volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein est estimé à 4 700 emplois intérimaires (données CVS) au premier trimestre 2013, selon le fichier Pôle emploi des déclarations des agences d'intérim. Il diminue de 2,8 % par rapport au trimestre précédent, pour le deuxième trimestre consécutif. En France entière, les effectifs intérimaires augmentent de 2,3 %.

Le nombre de contrats conclus (données CVS) par les établissements de travail temporaire est estimé à 17 200 au premier trimestre 2013, en baisse de 1,2 %.



Sources : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations des agences d'intérim, CVS IEDOM

### Réduction des déficits d'Air Austral pour l'exercice 2012-2013

Air Austral a présenté, au cours de son conseil de surveillance qui s'est tenu le 07 juin 2013, son rapport d'activité de l'exercice 2012-2013, clos au 31 mars 2013. La compagnie réunionnaise affiche un déficit d'exploitation de 27 millions d'euros, en retrait de 50 % par rapport au précédent exercice. Le résultat net reste également déficitaire mais recule : 47 millions d'euros de déficit contre 80 millions d'euros un an auparavant. Le nouveau « business plan » mis en place par la nouvelle direction a permis de réduire les coûts de fonctionnement de l'entreprise et d'améliorer le coefficient de remplissage des avions. Marie-Joseph Malé, le PDG d'Air Austral, maintient l'objectif d'un retour à l'équilibre dès l'exercice 2013-2014.

### Réélection de Yann de Prince à la tête du Medef Réunion

Seul candidat déclaré, Yann de Prince, président de la société Mobius, a été réélu le 04 juillet 2012 à la tête du Medef de La Réunion pour trois années supplémentaires. Il occupe cette fonction depuis juin 2010.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	02/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	02/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	02/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)				
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

\* hors prime d'Etat

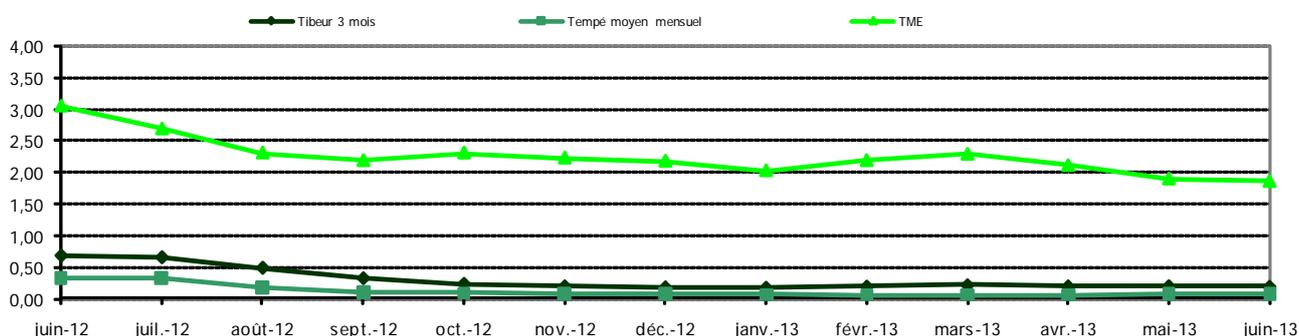
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Juin 2013)				
	Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
	0,0702%	0,0819%	0,0784%	0,0947%	0,1200%	0,2100%	0,3200%	0,5060%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
	Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
	2,11%	1,90%	1,86%	2,26%	2,31%	2,10%	2,06%	2,46%

## Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	5,23%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,99%
Prêts à taux variable	4,68%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,63%
Prêts-relais	5,44%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,01%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte (1)	13,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,09%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,40%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	15,77%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,05%	Découverts en compte (1)	13,36%

( 1 ) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

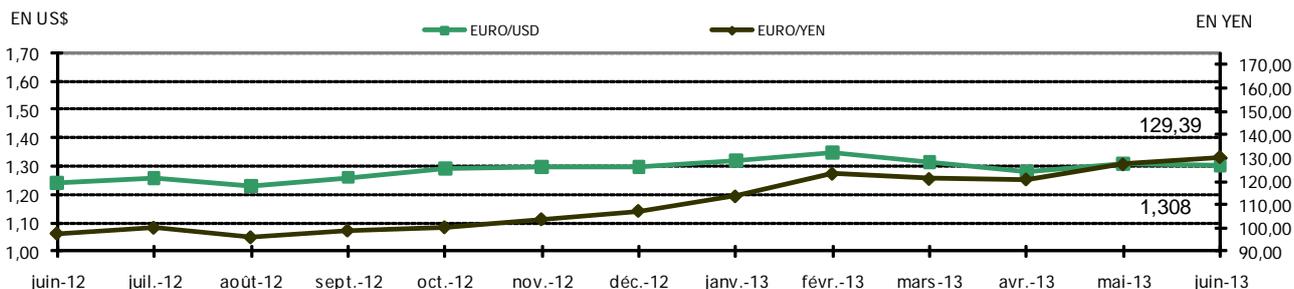
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3080	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,0704	EURO/SRD (Surinam)	4,2932
EURO/JPY (Japon)	129,3900	EURO/BWP (Botswana)	11,14320	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3287
EURO/CAD (Canada)	1,3714	EURO/SCR (Seychelles)	15,51510	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,5546
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85720	EURO/MUR (Maurice)	40,4599	EURO/BBD (La Barbade)	2,6019
EURO/SGD (Singapour)	1,6545	EURO/BRL (Brésil)	2,8899	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,3392
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,1477	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,1858	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2853,0077	EURO/XCD (Dominique)	3,5126	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achévé d'imprimer le 12 juillet 2013 - Dépôt légal : juillet 2013 - ISSN 1240-3857